

l'empereur Philippe II (de 1193 à 1208). Ces faits tendraient ainsi à prouver que c'était vers ce point de la rive qu'aboutissait la voie compendiaire de Vienne à Lyon (1) et non pas au débouché du pont de la Guillotière où, comme il vient d'être dit, se terminait la voie d'Italie par le Val d'Aoste. Ce n'est donc pas trop accorder à l'hypothèse que de supposer que ce chemin antique avait, du moins au moyen-âge, son débouché à Béchevelin. La découverte de pilotis dans le Rhône entre Béchevelin et la rue Sainte-Hélène, pilotis que M. Gobin, ingénieur, qui les a étudiés, reconnaît avoir appartenus à un pont (2) ; cette découverte,

(*Rainaudus*) *obtinuit et impetravit.* » (La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. III, p. 32. *Preuves*, n° 36 bis, d'après l'Obituaire de Saint-Jean.)

(1) L'existence de cette voie romaine est bien constatée, soit par les textes, soit par les monuments. L'une de ses colonnes itinéraires, la septième, est encore debout à Solaise ; une autre, plus fruste, a été découverte à la Guillotière et transportée au Musée. Comme la distance réelle, 24 kilomètres, est trop longue pour la distance indiquée par les documents, 16 milles romains (Auguste Bernard, p. 158 de sa *Description du Pays des Ségusiaves*, dit mal 16 lieues gauloises, et, la confondant avec la voie de la Narbonaise, sur la rive droite, lui donne à tort 23 à 24 milles de longueur), car cette distance est trop longue de près d'un kilomètre en fixant le point d'arrivée au pont de la Guillotière, il convient de le reporter plus au sud, et c'est un nouvel argument en faveur de Béchevelin. (Voir sur cette insuffisance des 16 milles officiels relativement à la distance réelle de Vienne à Lyon, M. de Boissieu, *Inscriptions antiques*, p. 365, note 3.) En outre, ce *compendium* servait d'aboutissant à la seconde route des Alpes par le Briançonnais et le Grésivaudan, tandis que la première, mentionnée plus haut, et traversant la Tarentaise et la Savoie, débouchait à la hauteur du pont de la Guillotière.

(2) M. Gobin a publié dans le *Recueil de la Commission hydrométrique et des Orages de Lyon* (24^e année, 1867, p. 21), un mémoire sur ces